

Construction en béton – Spécifications complémentaires

Rectificatif C1 à la norme SIA 262/1:2019

Le présent rectificatif SIA 262/1-C1:2021 à la norme SIA 262/1:2019 a été approuvé par la commission SIA « Normes de structures porteuses » le 29 mars 2021.

Il est valable à partir du 1^{er} avril 2021.

Il est mis à disposition sous www.sia.ch/rectificatif > SIA 262/1.

Rectificatif C1 à la norme SIA 262/1:2019 fr

1 Modification concernant l'annexe F „Retrait et fluage“

L'annexe F „Retrait et fluage“ n'est plus en vigueur dès le 1^{er} avril 2021. Elle est remplacée par les normes SN EN 12390-16:2019 et SN EN 12390-17:2019.

2 Correction concernant l'annexe H, chiffre H.3 „Définitions“

Le terme WA_{24} est remplacé par le terme w_G .

w_0 teneur en eau du béton frais (somme de l'eau efficace et de l'eau absorbée par les granulats), en kg/m^3

w teneur en eau efficace, en kg/m^3

w_G teneur en eau dans le granulat, déclarée par le producteur, en kg/m^3 de béton, pour des granulats normaux et lourds (correspond au maximum à la teneur en eau résultant du coefficient d'absorption d'eau du granulat déterminé selon SN EN 1097-6)

3 Correction concernant l'annexe H, chiffre H.8.2 „Calculs subséquents“

L'équation 31 est remplacée par:

$$e/c = \frac{(w_0 - w_G)}{z} \quad \text{resp.} \quad e/c_{eq} = \frac{(w_0 - w_G)}{(z + k \cdot z_S)} \quad (31)$$

4 Correction concernant l'annexe I, chiffre I.8.1

Le chiffre I.8.1 est remplacé par:

I.8.1 Sur la base des profondeurs de carbonatation moyennes d_{KM} après 0, 7, 28 et 63 et éventuellement plus de jours, le coefficient de carbonatation K_S est déterminé moyennant une régression linéaire selon l'équation (33):

$$d_{KM} = K_S \cdot \sqrt{t} \quad (33)$$

t jours

L'équation (33) ne peut être appliquée qu'en cas d'un béton jeune non carbonaté (profondeur de carbonatation au maximum 1 mm) ou d'un béton non carbonaté d'un échantillon provenant du cœur d'un élément d'ouvrage.

5 Correction concernant l'annexe I, chiffre I.9.1

Le 8^{ième} alinéa est remplacé par le texte suivant:

- Coefficient de carbonatation K_S pour 4,0 Vol.-% CO_2 , précision: 0,1 mm/ $\sqrt{\text{jour}}$,

Le 12^{ième} alinéa est remplacé par le texte suivant:

- Représentation graphique de l'évaluation selon l'équation (33) avec indication du coefficient de détermination R^2 ,

6 Correction concernant l'annexe I, chiffre I.9.2

Le 3^{ième} alinéa est remplacé par le texte suivant:

- Les coefficients de carbonatation K_S et K_M sont à calculer et à consigner séparément pour les faces extérieure et intérieure.